

**COLLECTIF DE DEFENSE
DE L'HOPITAL DE DIE.**

Die, le 25 mai 2009

Siège : 6 place de l'Hôtel de Ville
26150 DIE

Blog : www.collectifhopitaldie.org

Monsieur Jean-Jack QUEYRANNE
Président de la Région Rhône-Alpes
route de Paris
BP 19
69751 Charbonnières-les-Bains cedex

Objet : Soutien au maintien des services de l'hôpital de Die.

Monsieur le Président,

Vous connaissez la situation de l'hôpital de Die et les menaces de plus en plus concrètes qui pèsent notamment sur ses services de chirurgie d'urgence et de maternité.

Si ceux-ci venaient à disparaître, comme l'administration hospitalière le laisse clairement entendre, c'est la survie de l'hôpital au service de la population dioise et de ses visiteurs - soit au minimum 11 000 personnes et jusqu'à 35 000 l'été - qui serait directement posée. C'est la continuité du service public et la protection de la santé de la population, garanties par la constitution et la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, qui en seraient directement affectées.

C'est la notion de « perte de chance » notamment due à l'éloignement du fait de l'étendue du territoire et de son relief accidenté (temps de trajets pouvant aller jusqu'à 2h de Valence et bien pire en hiver) qui est en jeu.

C'est tout simplement la vie locale, sociale et économique, dont l'activité touristique, essentielles au développement du territoire, qui sont menacées.

Dans ce contexte, les Dioises et les Diois viennent de subir une épreuve particulièrement éprouvante et inquiétante imposée par l'administration : la mise en place et la conduite par deux experts nommés par l'ARH d'un comité de pilotage associant les acteurs locaux durant plusieurs mois afin d'élaborer un projet de santé de territoire. Celui-ci vient d'aboutir à un rapport qui ne tient aucun compte des réflexions et des travaux de ce comité et des commissions qui l'ont nourri alors que l'ensemble des acteurs locaux s'y est investi avec la population de manière exemplaire. Ce rapport est une véritable mascarade au mépris des propositions et réflexions issues de ce comité de pilotage.

Ainsi, les trois hypothèses énoncées par le rapport des experts reviennent à sacrifier les services concernés et annoncent leur transfert dans d'autres établissements. Pire, ces hypothèses préfigurent clairement la fermeture de l'hôpital en tant que centre hospitalier.

La perspective d'un nouvel hôpital dit intercommunal entre Die et Crest est avancée ce qui, en l'absence de toute réelle perspective de ce point de vue, revient à annoncer la liquidation progressive du centre hospitalier de Die.

Dans ces conditions le Diois est actuellement confronté à la situation suivante que la rencontre entre les membres diois du comité de pilotage, dont la communauté de commune et le collectif de défense de l'hôpital, avec le directeur de l'ARH le lundi 18 mai, n'a fait que confirmer:

- L'activité des services de chirurgie d'urgence et de maternité a été prolongée du 31 décembre 2008 jusqu'au 22 juillet 2009 sans aucune perspective au-delà de cette date. D'après le directeur de l'ARH une commission exécutive devrait statuer le 10 juillet sur leur devenir.
- La direction actuelle de l'hôpital semble déjà anticiper les décisions les plus sombres par non renouvellement de contrats, mesures organisationnelles aboutissant à désorienter le personnel et fermeture brutale et aléatoire du troisième étage de l'hôpital accueillant des convalescents et des personnes âgées, sans aucune concertation, au mépris des conditions de travail du personnel et des patients.
- L'administration fait croire que la seule solution serait la construction d'un nouvel hôpital entre Die et Crest alors que le maire de Crest, M. Hervé Mariton, vient d'obtenir le permis de construire pour un nouvel hôpital à Crest qui, d'après lui, n'aurait pas pour vocation d'accueillir les services menacés de l'hôpital de Die.

Les Dioises et les Diois se mobilisent semaine après semaine depuis de longs mois et les différentes instances concernées se sont récemment exprimées de la manière la plus pressante :

- Le conseil d'administration de l'hôpital s'est prononcé pour le maintien de la maternité et de la chirurgie d'urgence le 30 mars dernier clarifiant ainsi par ce vote les confusions de décisions antérieures.
- La communauté de communes, soutenue par les 52 maires que compte le Diois, a fait part de la manière la plus solennelle de sa position en faveur de la pérennisation de l'hôpital et de tous ses services.
- La ville de Die vient de voter une délibération pour défendre le maintien de la maternité et de la chirurgie d'urgence.
- Le collectif de défense ne cesse de rappeler depuis un an et de multiples façons sa position pour la défense des services et le développement de l'établissement en tant que pôle hospitalier sur un vaste territoire, avec des moyens renforcés.

Aussi, c'est un véritable appel au secours que nous vous adressons afin que, de toute urgence, en tant que Président de la Région, vous vous prononciez personnellement et agissiez publiquement auprès des instances décisionnelles pour le maintien de la maternité et de la chirurgie d'urgence, la pérennisation de l'hôpital de Die avec tous ses services et l'attribution des moyens humains, financiers et techniques indispensables à son fonctionnement. C'est bien, dans ce cadre, que nous vous demandons un appui et que nous lançons un appel à la sauvegarde de la vie locale et du développement social et économique que vous vous efforcez de soutenir par ailleurs.

Comptant sur votre compréhension et votre engagement aux côtés de la population dioise, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le président :
Jean-Pierre RAMBAUD